



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**



État d'avancement des actions de la stratégie régionale inondation

au 1^{er} juillet 2025

Partie III Exemples d'actions réalisées



Table des matières

Documents complémentaires :.....	2
Mise en sécurité de la station d'alimentation en eau potable d'Andrésy.....	3
Pose de repères de crues « Ruissellement » et des panneaux explicatifs.....	5
Financement de diagnostics et de travaux de réduction de la vulnérabilité des particuliers et PME : le dispositif Inond'aktion.....	7
Renforcement de la sensibilisation et réduction de vulnérabilités sur le territoire de l'Orge-Yvette.....	9
Travaux de mise hors crue de la station de pompage d'eau potable Pagès à Suresnes.....	11
Exercice de gestion de crise par le Syndicat mixte Marne et Rus du Pays de Meaux.....	12
Augmentation de capacités de stockage d'un bassin par le Syndicat mixte Marne et Rus du Pays de Meaux.....	13
Les actions de SNCF réseaux sur le réseau francilien.....	14
Les actions de réduction de la vulnérabilité du SEDIF.....	15
Les actions sur les ZEC de l'EPTB Seine Grands Lacs.....	16

Documents complémentaires :

- Partie I : Avancement global
- Partie II : Avancement détaillé par axe de la stratégie



Mise en sécurité de la station d'alimentation en eau potable d'Andrésy

Acteurs :



La station d'alimentation en eau potable d'Andrésy se trouve au bord de l'Oise, dans un secteur qui serait inondé avec une hauteur d'eau comprise entre 1 m et 1,5 m en cas d'une crue majeure (scénario dit R1.0).

Afin de réduire la vulnérabilité de la station, Aqualia, sous délégation de service public du SIDEC puis de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, a rehaussé, à l'occasion des renouvellements d'équipement, l'ensemble des installations vulnérables aux inondations à savoir :

- Poste de transformation électrique
- Armoires électriques de la salle de pompage de refoulement
- Plancher du local de production d'air de process
- Têtes de puits de 8 captages d'eau.



Tous ces équipements sont à présent placés au-dessus de la cote des plus hautes eaux connues à laquelle a été ajoutée une marge de sécurité de 20 cm. **La station pourra ainsi continuer à alimenter le réseau d'alimentation en eau potable pendant une crue majeure.**





Pose de repères de crues « Ruissellement » et des panneaux explicatifs

Acteurs :



Dans le cadre de l'animation du PEP Juine-Essonne-Ecole, des repères de crues « Ruissellement » accompagnés de panneaux explicatifs ont été posés.



ICI LA PLUIE DEVIENT TORRENT

CHALO-SAINT-MARS
Les Boutards

En mai 2016, des précipitations intenses ont provoqué une accumulation d'eau et un ruissellement importants le long de la route départementale 82, au lieu-dit les Boutards et l'inondation partielle de la commune de Chalo-Saint-Mars.

Ce phénomène, aggravé par l'imperméabilisation des sols, représente un danger majeur pour les personnes, les biens et l'environnement.

En milieu rural, les ruissellements agricoles peuvent se produire sur les parcelles cultivées, entraînant ainsi des coulées boueuses.

Les macarons de la mémoire

Le changement climatique est difficile à prendre en compte dans nos sociétés. Pourtant ces effets sont bien là : difficilement prévisibles, souvent brutaux et intenses, les phénomènes de ruissellement et de coulées de boues en sont un exemple.

Face à ce risque de plus en plus fréquent, il est urgent de se préparer pour prévenir ses effets dévastateurs. C'est l'ambition du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) « Juine-Essonne-École » qui vise notamment à adapter les territoires par des actions de sensibilisation des populations en installant des repères de ruissellement qui matérialisent un niveau historique déjà atteint par l'eau. D'autres projets qui contribuent à réduire la vulnérabilité des populations sont menés sur le territoire comme la désimperméabilisation des sols, la préservation des zones humides, la création de zones d'expansion des crues ou encore la plantation de haies.

Renseignements
auprès du SIARJA

mai 2016
Niveau atteint par les eaux
00 00 00 00
Ruissellement
00 00 00

Les Boutards pendant
les précipitations de mai 2016

Crédit photo : C2B6 - DENIV - Crédit photo : M. ARTEMA - Renseignements auprès du SIARJA





Financement de diagnostics et de travaux de réduction de la vulnérabilité des particuliers et PME : le dispositif Inond'action

Acteur :



Entente
Oise-Aisne

Via son dispositif Inond'action, l'Entente Oise-Aisne incite par une aide financière les particuliers, les bâtiments publics et les PME de moins de 20 salariés à réaliser un diagnostic de vulnérabilité aux inondations de leur bien et à entreprendre les travaux préconisés par ce diagnostic.

Un prestataire mandaté par l'Entente se déplace pour réaliser le diagnostic, financé à hauteur de 800 € par l'Entente, le reste à charge pour le particulier étant ainsi limité à 100 €. Par la suite, si le particulier souhaite réaliser les travaux préconisés, il pourra bénéficier d'une subvention couvrant à 80 % le montant des travaux.

Le dispositif Inond'action intègre une communication/ sensibilisation importante auprès des particuliers, notamment via l'organisation de réunion publique dans les communes situées en zone inondable sur le territoire de l'Entente Oise-Aisne.

Le Fonds de prévention des risques majeurs apporte un financement au dispositif Inond'action via le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de la vallée de l'Oise à hauteur de 50 % pour les diagnostics.

Les travaux éligibles au Fonds de prévention des risques majeurs sont financés à 80 % pour les travaux. L'Entente Oise-Aisne complète en finançant à 80% les travaux préconisés non éligibles au FPRNM.

Depuis 2021, dans le Val d'Oise, 36 diagnostics ont été réalisés et 10 particuliers ont réalisés des travaux.

Toutes les informations sur le dispositif sont accessibles sous : <https://www.inondaction.net/travaux/>

Entente Oise-Aisne
des rivières et des hommes

PROTEGEZ-VOUS
CONTRE LE RISQUE
INONDATION

inond'action

80 % d'aide financière pour les particuliers, les établissements publics sensibles et les petites entreprises situés en zone inondable.

Réalisation : Entente Oise-Aisne - Impression : Alliance Partenaires Graphiques - Novembre 2024 © Freecile.com et Entente Oise-Aisne





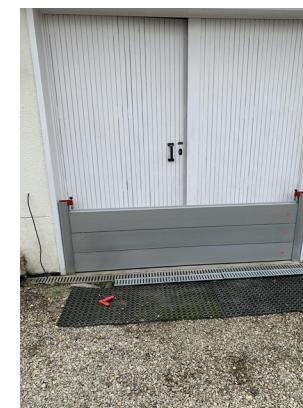
Renforcement de la sensibilisation et réduction de vulnérabilités sur le territoire de l'Orge-Yvette

Acteurs :



Le PEP Orge-Yvette porté par le SIAHVVY, en collaboration avec le Syndicat de l'Orge et le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, prévoit une action de communication/sensibilisation de la population du territoire Orge-Yvette. L'action a pour finalité de renforcer la culture du risque au sein de la population et de conserver la mémoire des inondations. Ont ainsi été installés sur le territoire des repères de crue ainsi que des panneaux explicatifs sur l'ensemble du bassin versant.

Sur ces photographies, la pose a été effectuée à Breuillet (2023) et Saint-Rémy-lès-Chevreuse (2024)





Travaux de mise hors crue de la station de pompage d'eau potable Pagès à Suresnes

Acteur :



L'une des principales stations de pompage d'alimentation en eau potable de la SENEKO impactée par une crue majeure est la station de "Pagès" située à Suresnes. Cette unité permet de remonter de l'eau de Seine, captée juste en amont de l'écluse de Suresnes, vers l'usine de production d'eau potable du Mont Valérien. Contrairement à l'usine, qui est située en hauteur (entre 90 et 100 m NGF), et n'est donc pas impactée directement par les crues, la station de pompage de Pagès est située à proximité de la Seine, et une partie de la station peut être inondée.

En 2023 et 2024, SENEKO a confié à SUEZ le soin de réaliser des travaux de "mise hors crue" des équipements électriques de sa station. Les travaux ont permis de rehausser et renouveler la majeure partie des équipements électriques, d'un peu plus d'1 m, afin de les placer au-dessus de la côte d'une crue "millénaire" (32,16 m NGF pour notre site de Suresnes). Des protections type "batardeaux amovibles" ont également été prévues pour les quelques équipements qui ne pouvaient pas être surélevés tels que les groupes électrogènes et groupe froid.

Le montant des travaux s'est élevé à plus de 2,2 M€.

Cette opération a aussi été une opportunité d'améliorer le fonctionnement de la station, avec notamment la mise en place de variateur sur l'ensemble des pompes.



Station de pompage avant travaux



Station de pompage après travaux





Exercice de gestion de crise par le Syndicat mixte Marne et Rus du Pays de Meaux

Acteurs :



Syndicat Mixte
Marne et Rus
du Pays de Meaux



Grâce à la cellule d'accompagnement avec l'EPTB Seine Grands Lacs, la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux bénéficie d'une aide pour l'organisation de formations et d'exercices de gestion de crise. Le SMMRPM a profité de ce partenariat pour participer et organiser une journée de formation.

Ainsi, le 13 juin 2025 a eu lieu le premier exercice de gestion de crise sur la thématique inondation sur le territoire du SMMRPM. Impliquant une trentaine de joueurs venus de 3 communes (Villenoy, Chauconin-Neufmontiers, Nanteuil-lès-Meaux) et de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux, l'exercice a eu pour but d'aider les acteurs à s'approprier les dispositions de gestion de crise, de tester les procédures et plans existants et de créer un collectif de travail en situation de crise.

Après une matinée de formation sur la planification de crise, le contenu d'un plan communal ou intercommunal de sauvegarde, les outils de gestion de crises et des cas pratiques, l'après-midi a été l'occasion d'une mise en situation sur table par un exercice fictif sur le territoire d'une intercommunalité fictive.

Exercice de gestion de crise _© SMMRPM





Augmentation de capacités de stockage d'un bassin par le Syndicat mixte Marne et Rus du Pays de Meaux

Acteur :



La commune de Villenoy a connu des épisodes d'inondation importante au cours des dernières années. Le SMMRPM a lancé des travaux de terrassement afin d'augmenter le volume de stockage d'un bassin situé en amont de la commune. Les travaux ont été réalisés en août 2024 par l'entreprise WIAME TP.

Réaliser des zones de stockage des eaux permet d'écrêter les pics de crue lors d'épisodes pluvieux importants pouvant générer des inondations. L'objectif est de stocker l'eau en amont des zones urbaines afin de réduire la mise en charge des cours d'eau et ainsi limiter les dégâts qui pourraient être causés sur les habitations.

Le coût de l'opération a été de 61 000€ HT.





Les actions de SNCF réseaux sur le réseau francilien

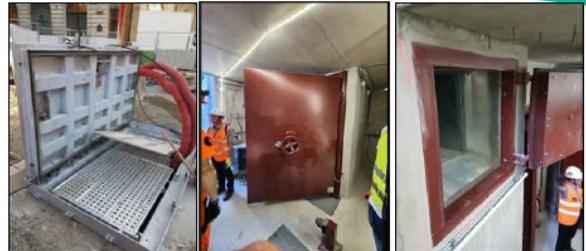
SNCF RESEAU - DG IDF - DIRECTION DE LA SECURITE

Les investissements sécurité engagés au titre du domaine hydraulique concernent :

- ✓ des études préalables à des mesures préventives : étude hydraulique, diagnostic structurel ;
- ✓ des actions de sécurisation physique d'installations stratégiques, d'ouvrages, avec des travaux importants : étanchéification, portes étanches, ...
- ✓ l'achat de matériel de protection : pompes de relevage, batardeaux, groupes électrogènes, systèmes de bâchage ...
- ✓ L'instrumentation de la surveillance : capteurs de niveau d'eau, capteurs sur les installations de sécurité des voies, sur les ouvrages en terre ...

Quelques exemples de réalisations :

- ✓ Prise en compte du risque inondation en tunnel en cas de crue importante de la Seine : trappes et portes étanches ;
- ✓ Anticipation et Surveillance : monitoring du niveau des cours d'eau (via Vigicrues) et émission d'alertes à des seuils prédéfinis en collaboration avec PREDICT ;
- ✓ Remise en état des barrages en cas de crue de la Seine par Watergate ;
- ✓ Mise en place de nouveaux batardeaux :



Protections en tunnel



Porte étanche



Intérieur SNCF Réseau





Les actions de réduction de la vulnérabilité du SEDIF



Acteur :

Le SEDIF dispose d'un Plan de Management des Inondations (PMI). Ce plan sera mis à jour en 2026 afin notamment de développer les points suivants :

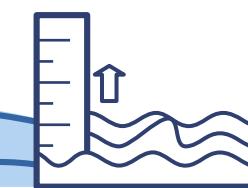
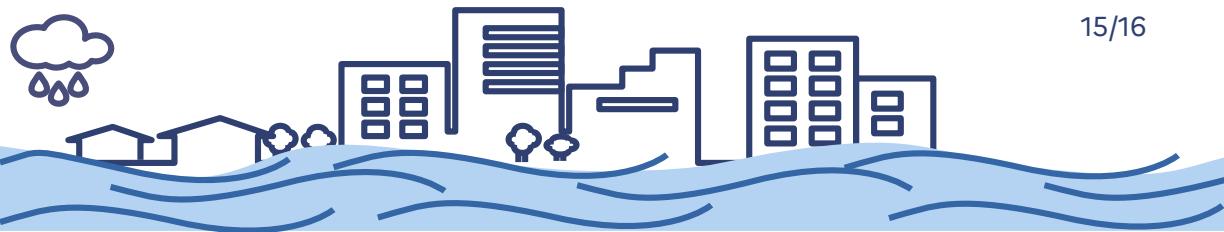
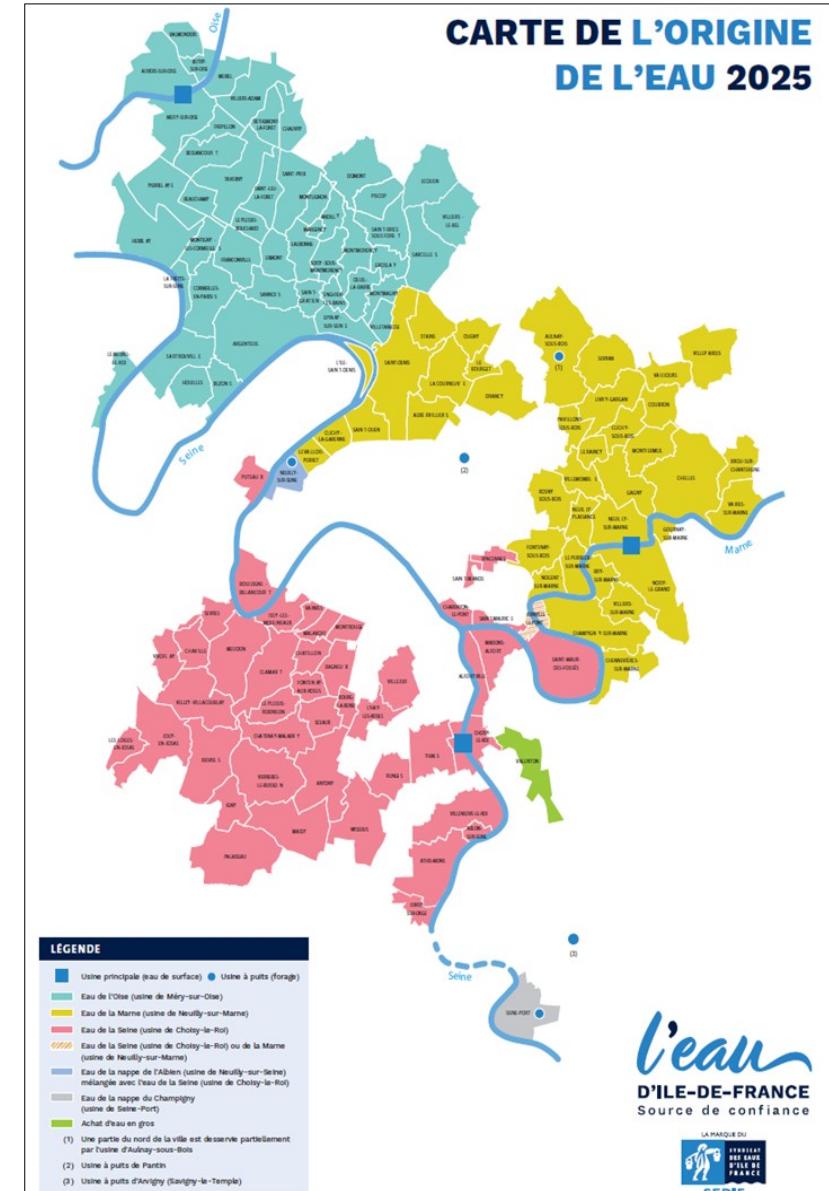
- Extension des études de vulnérabilités à toutes les installations du SEDIF (particulièrement pour le réseau de distribution) situées en de zone de crue (scénarios R1.15) ou dans des zones impactées (notamment par des coupures électriques et télécom).
- Précisions sur les phénomènes de remontées de nappes (pression sur les infrastructures).
- Poursuite des échanges avec les collectivités adhérentes du SEDIF afin de préciser les conditions de distribution d'eau d'ultime secours (PCS et PCIS).
- Développement de plans de mise en sécurité des installations en cas de crues extrêmes permettant un retour à la normale dans de meilleures conditions.

Par ailleurs en complément, les actions suivantes ont été réalisées :

- Étude de vulnérabilité des 3 usines principales face aux crues
- Rénovation des usines à puits (ultime secours)
- Participation à l'exercice Hydros25 en octobre 2025, afin notamment de renforcer la collaboration avec les services de l'Etat et les collectivités adhérentes en prévision d'une crue extrême (R1.0). Le Retour d'Expérience de cet exercice va lui aussi alimenter la mise à jour du Plan de Management des Inondations du SEDIF

Enfin les actions suivantes sont en cours ou prévues :

- Installation de piézomètres complémentaires pour mieux comprendre les relations entre le niveau des cours d'eau et celui de la nappe au niveau des usines principales (maîtrise de la pression sur les infrastructures et infiltrations dans les sous-sols)
- Le développement d'une application de surveillance des crues (et des pollutions des eaux de surface) en collaboration avec le délégataire du SEDIF (système VigiO).





Les actions sur les ZEC de l'EPTB Seine Grands Lacs

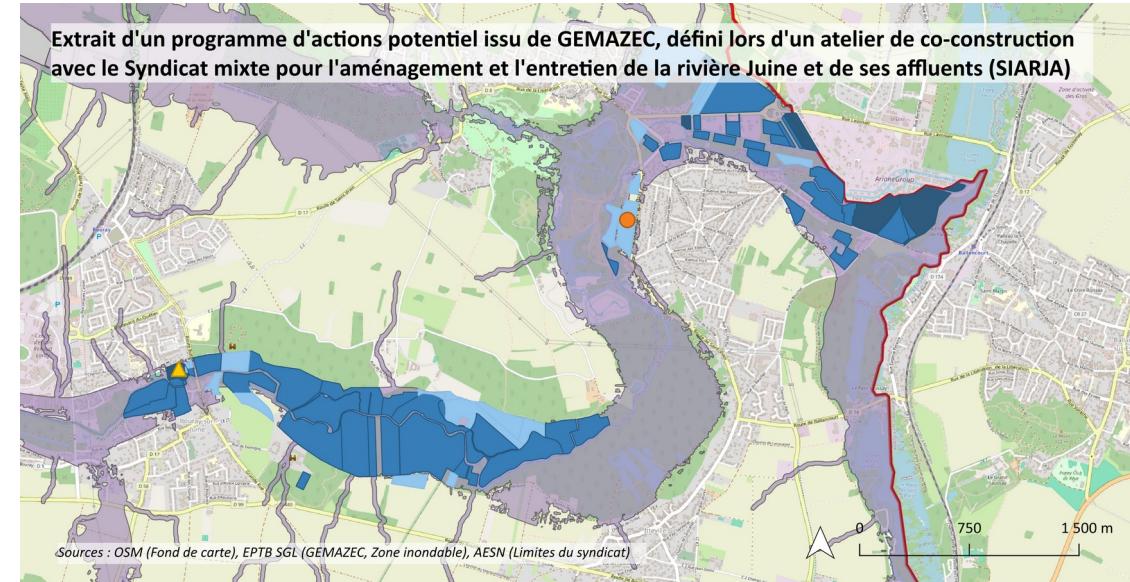
Acteur :



L'EPTB Seine Grands Lacs porte une action relative à « la préservation, la restauration et la gestion des champs d'expansion de crue ainsi que la valorisation des infrastructures vertes dans la gestion globale du risque d'inondation sur le bassin amont de la Seine ». Cette action intègre trois volets :

- l'identification, la caractérisation et la hiérarchisation, sous système d'information géographique (SIG), des zones d'expansion de crues en fonction de leur volume de stockage, de leur potentiel de reconnexion avec le cours, des capacités des structures locales à mettre en œuvre des projets, etc. ;
- La mise au point de méthodologies pour aller vers une agriculture résiliente, pour le financement (des travaux, des indemnisations de sur-inondation, de paiements pour services environnementaux...), pour l'intégration des ZEC dans l'urbanisme et pour la réalisation d'opérations expérimentales
- la co-construction avec l'ensemble des parties prenantes, d'un projet de territoire pour la prévention des inondations autour de la valorisation des ZEC.

Dans ce cadre, l'outil SIG GEMAZEC a pour objectif principal l'identification, la caractérisation et la hiérarchisation des ZEC du bassin amont de la Seine. Il permet de différencier, au sein du lit majeur de la Seine (découpé selon le parcellaire de la BD parcellaire) les zones probablement fonctionnelles et non fonctionnelles en termes hydrauliques. Ces zones représentent des secteurs de projets potentiels de restauration, de préservation ou d'aménagement. Grâce à son volet priorisation, il permet de créer un programme d'actions à différents niveaux d'échelles (locales, sous-bassin-versant, bassin-versant...). Après une phase de prototypage en 2022 et 2023, GEMAZEC a été déployé sur l'ensemble du périmètre de Seine Grands Lacs et est disponible en version desktop. Son portage vers sa version finale sous forme web est prévu pour fin 2025, pour une mise à disposition auprès des maîtres d'ouvrage début 2026.



Projets identifiés

- Nouveau projet potentiel identifié grâce à GEMAZEC
- ▲ Projet déjà identifié par la structure et conforté par l'analyse GEMAZEC

Outil GEMAZEC

- A restaurer - Niveau 1
- A restaurer - Niveau 2
- A restaurer - Niveau 3
- Zone inondable
- Territoire de compétence du SIARJA